



Vivre à Arbin



Vie du Village

Faits divers

Lettre n°15.

Bien cher Albinus,

Cambriolages, vols, détériorations, morts suspectes d'animaux domestiques... des faits qui ne sont pas aussi divers que ça pour ceux qui les subissent. Des événements récents qui font suite à une succession d'actes malveillants motivent cette lettre pour te tenir informé de ce qui se passe dans notre petite Commune.

* * *

Il y a plus d'une trentaine d'années il y avait bien dans notre village quelques incivilités, quelques bêtises d'adolescents oisifs mais rien de très grave. Quoique, mais ne retournons pas le couteau dans la plaie. Puis à la fin des années 90 nous avons commencé à être la cible de plusieurs cambriolages (vols avec effraction). Manifestement la délinquance, comme on dit, gagnait nos campagnes.

Après une relative accalmie, en ce début du 21^{ème} siècle la situation s'est dégradée d'une façon importante à partir de 2006. Tous les quartiers de notre village ont été touchés. Du Bourg, à Mérande en passant par les Touvières, les Rochettes j'ai eu connaissance de 12 cambriolages en moins de 2 ans. Un scénario toujours identique : des intrusions très brèves dans des maisons où les occupants s'étaient très momentanément absentés (quelquefois moins d'une heure), ou qui n'avaient pas pour habitude de quitter leur logement à cette heure. Preuve d'un repérage ciblé et d'une surveillance attentive. Les butins ont souvent été importants et le traumatisme chez les victimes mettra du temps à s'estomper.

Puis 2 de nos concitoyens ont eu à subir à Noël 2008 des vols (action de s'emparer du bien d'autrui sans son consentement) de magnifiques décorations et illuminations. Pas peur dans des quartiers où il y a de la circulation. De quoi dégoûter les plus volontaires de participer aux décorations de notre village. 2009 n'a malheureusement pas vu d'amélioration, encore 4 cambriolages connus, sans compter les dégradations de mobiliers publiques ainsi que des vols de légumes dans les jardins, mais ça c'est depuis toujours !

Ce début 2010 démarre très fort. Une détérioration d'un portail suivie d'une récidive d'effraction et ces derniers temps un vol de nuit de plus d'un stère de bois coupé en plein Bourg. Pour ce dernier cas il fallait être passé à pied pour connaître son existence à cet endroit. Culottés quand même ces individus car il y a du passage...Et puis maintenant est venu le temps de l'empoisonnement de 3 chiens dans le Bourg. A quand l'agression et la prise d'otage ?

Je sais, toi et la plus grande majorité des habitants du village, vous ignorez tous ces méfaits, car les victimes se taisent, personne n'a rien vu ni rien entendu, et la presse préfère le sensationnel.

Je n'ai pas la prétention d'avoir des solutions, mais je suis choqué autant par le manque de solidarité qui règne dans notre société, que par l'absence d'information. Faire l'autruche n'a jamais rien solutionné. Je reste persuadé que ce n'est pas faire de la publicité aux malfrats que d'en parler, mais cela permettrait plutôt d'attirer l'attention et la vigilance de nos concitoyens.

Et nos élus dans tout ça ? Quel est leur rôle ? Que peuvent-ils faire ? Car on ne me fera pas croire que la Gendarmerie n'informe pas la Mairie. Alors pourquoi ce silence radio ?

Tu sais que l'article 16 du Code de Procédure Pénale dans son alinéa 1 précise que le Maire et ses Adjointes ont la qualité d'Officier de Police Judiciaire. Il en résulte que le Maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la Commune.

Et oui, cher ami, on a tendance à l'oublier mais le Maire a de très larges pouvoirs mais aussi des devoirs.

Non rassures-toi je n'ai pas dit qu'il fallait que le Maire soit le garde champêtre communal, mais il pourrait et il devrait au moins faire de **la prévention** en rappelant des gestes simples pour ne pas tenter ces voyous, et prôner l'impact positif de la solidarité entre voisins. Il devrait aussi informer la population, par lettre et affichage sur les méfaits commis. Il pourrait enfin évoquer le service mis en place par la Gendarmerie en cas d'absence prolongée.

Voilà quelques exemples, mais il y en a d'autres, de ce que devrait être l'action de nos élus, et le bulletin municipal pourrait bien sûr être un des supports de communication avec la population...

Je te laisse méditer, cher Albinus, sur ce phénomène de société qu'il faudra bien un jour tenter d'enrayer. A moins que l'on souhaite que les victimes se transforment en justiciers ou que des « milices » se mettent en place comme c'est le cas dans de nombreuses villes ou communes. Faisons tout pour ne pas en arriver là.

J'aimerais bien qu'avec tes amis tu me donnes ton sentiment par le biais de notre boîte aux lettres.

A bientôt,

Ton ami Nicolas.

Février 2010